

Informations CE Billetterie

Les tickets CE sont valables dans les conditions apposées sur le ticket.

Partie semaine : Du lundi au vendredi 20h, hors veilles de fêtes et jours fériés.

Partie Week-end : Du vendredi 20h au dimanche, veilles de fêtes et jours fériés.

Les prix avant 20h considère la(es) partie(s) jouée(s).

Les tickets CE doivent être utilisés par la personne adhérente du CE, son(a) conjoint(e) et leurs enfants uniquement.

Pour cette raison, nous demandons aux personnes qui effectuent la vente des tickets, **d'apposer non seulement le tampon du CE**, mais aussi d'y inscrire **obligatoirement le nom des bénéficiaires**.

Une carte d'identité ou du CE sera demandée à l'accueil de notre établissement.

Merci de votre compréhension.

La direction